



ÉCOLE DU CAMPANILE
CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 02 octobre 2023

Étaient présentes et présents :

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- M^{me} Laurence Guérard, vice-présidente et représentante des parents
- M François Monnou, représentant des parents
- M^{me} Gitane Boivin, représentante des parents
- M^{me} Hanen Ben Khalifa, représentante des parents
- M^{me} Maxine Dandois-Fafard, représentante substitut des parents
- M^{me} Lautie Cenadin, représentante substitut des parents
- M^{me} Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Rawia Fredj, Représentante du service de garde
- M^{me} Catherine Raymond, secrétaire

Étaient absentes et absents :

- Représentant des professionnels qui demeure à trouver

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Gauthier constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

De plus, quatre projets supplémentaires devront être approuvés au point 7.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

- M^{me} Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents
- M^{me} Laurence Guérard, représentante des parents
- M^{me} Hanen Ben Khalifa, représentante des parents
- M. François Moundo, représentant des parents
- M^{me} Gitane Boivin, représentante des parents
- M^{me} Maxine Dandois Fafard, représentante substitut des parents
- M^{me} Lautie Cenadin, représentante des parents
- M^{me} Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M^{me} Rawia Fredj, Représentante du service de garde
- M^{me} Catherine Raymond, secrétaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CE-23/10-01

SUR PROPOSITION DE M^{me} Sandy Bolduc, **APPUYÉE PAR** M^{me} Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. PRÉSENTATION DES MEMBRES**
- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4. ADOPTION ET SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 19 JUIN ET DU 28 AOUT 2023**
- 5. INTERVENTION DU PUBLIC**
- 6. ADOPTIONS**
- 7. APPROBATIONS**
- 8. INFORMATIONS GÉNÉRALES**
- 9. DIVERS**
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

4. ADOPTION ET SUIVI AUX PROCÈS VERBAUX DES RENCONTRES DE JUIN

Il ne sera pas possible d'adopter les procès-verbaux des deux dernières réunions. Ils seront présentés lors de la prochaine réunion.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent lors de cette rencontre.

6. ADOPTIONS DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2023-2024

6.1 La date du 20 mai est changée parce qu'il s'agit d'une journée pédagogique. Cette rencontre se fera donc le 21 mai.

Les membres du CE choisissent la date du 17 juin pour faire la dernière rencontre.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/10-02

SUR PROPOSITON DE Mme Caroline Côté, **APPUYÉE PAR** Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement adopte le calendrier des rencontres 2023.

6.2 Règles de régie interne

Mme Gauthier présente un paragraphe dans l'article 2 concernant les règles qui entourent la participation des membres du public. Voici le texte de l'article 2 modifié au cours de la rencontre et qui est approuvé par le CE :

Un membre du public peut se présenter à une rencontre pour s'informer et/ou questionner un sujet. Dans le cas où il en ressent le besoin, le public peut s'exprimer au point Intervention du public. Le temps maximal accordé pour ce point est de 20 minutes. Les membres du public n'ont aucun droit de vote et peuvent seulement s'exprimer sur les points pour lesquels ils ont annoncé leur intention.

Il est aussi nommé dans cette discussion qu'il n'est pas possible de régir le nombre maximum de membres du public qui peuvent se présenter à une rencontre pour intervenir. Tous les parents peuvent se présenter au CE s'ils le désirent.

Résolution CE-23/10-03

SUR PROPOSITON DE Mme Rawia Fredj, **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne 2023.

6.3 Règles d'élection

Résolution CE-23/10-04

SUR PROPOSITON DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte les règles d'élection 2023.

6.4 Élections :

Madame Valérie Gauthier se propose comme présidente d'élections. Les membres sont d'accord.

Nomination de la trésorière ou du trésorier : Mme Valérie Gauthier

Élection du de la présidente ou du président : Madame Gitane Boivin propose Madame Marie-Christine Nolet qui accepte la proposition. Cette dernière est élue par acclamation.

Élection de la vice-présidente ou du vice-président : Mme Laurence Guérard se propose comme vice-présidente. Elle est élue par acclamation.

6.5 Représentation au comité de parents

Madame Gitane Boivin se propose en insistant sur le fait qu'elle aimerait partager cette tâche pour diviser les rencontres. Madame Marie-Christine Nolet affirme qu'elle pourra partager cette tâche avec elle comme substitute. Monsieur François Monnou se propose aussi comme substitut en cas de besoin si les rencontres se font en virtuel.

7. APPROBATION

7.1 Activités éducatives et culturelles 2023-2024

Présentation des sorties de tous les groupes de l'école.

Résolution CE-23/10-05

SUR PROPOSITON DE Mme Sandy Bolduc, **APPUYÉE PAR** Mme Gitane Boivin, le conseil d'établissement adopte l'ensemble des sorties 2023.

7.2 Madame Catherine Raymond présente le projet de la classe neige des classes de 4e année.

Résolution CE-23/10-06

SUR PROPOSITON DE Mme Rawia Fredj, **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement adopte la classe neige des élèves de 4e année sous condition que le sondage aux parents révèle 85% d'approbation pour le projet.

7.3 Mme Valérie Gauthier présente la classe verte des classes de 5e année qui est déjà approuvée par plus de 85% des parents même si plusieurs élèves n'y participeront pas.

Résolution CE-23/10-07

SUR PROPOSITON DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** M. François Monnou, le conseil d'établissement adopte la classe verte des élèves de 5e année.

Lors d'une prochaine rencontre, les membres du CE se pencheront sur le taux de participation nécessaire pour qu'un camp puisse se faire. Ela devra être réfléchi au moment de re voir les règles des frais chargés aux parents.

7.4 Mme Rawia présente le projet du marché de Noël qui aura lieu le 5 décembre. L'an dernier, ce marché fut un franc succès. Cette année une vente de vêtements usagers sera ajoutée à l'activité (cet ajout pourrait se faire en collaboration avec l'OPP).

Résolution CE-23/10-08

SUR PROPOSITON DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Gitane Boivin, le conseil d'établissement adopte le marché de Noël du service de garde.

7.5 Mme Valérie présente la vente de billets de la maison Maurice Tanguay dans le but d'amasser de l'argent pour le projet de zoothérapie pour les élèves des classes des Étoiles filantes. Cette année, Madame Maryse Lambert pense installer un kiosque de vente dans l'école pour augmenter la participation des parents.

Résolution CE-23/10-09

SUR PROPOSITON DE Mme Rawia Fredj, **APPUYÉE PAR** Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement adopte la vente de billets de la maison Maurice Tanguay.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1. De la présidente

À la suite de la visite en juin de nombreux parents de l'école au sujet des transferts de plusieurs élèves de l'école, le CE a fait une représentation auprès du centre de service des Découvreurs. En lien avec cette intervention du CE, le conseil d'administration du centre de service aimerait rencontrer le CE. Le 13 novembre, Monsieur Christian Pleau, DG du centre de services des Découvreurs, viendra nous rencontrer pour parler des enjeux en lien avec les inscriptions.

Madame la présidente a réfléchi sur le rôle du CE lors de la représentation de parents. Elle croit que les membres du CE ne sont pas dans l'obligation de représenter les parents dans leurs réquisitions s'ils ne sont pas à l'aise de le faire. Il est important que les membres du CE se sentent à l'aise de nommer leurs malaises quand il y en a. Elle croit qu'il est judicieux d'objectiver les demandes, de prendre le temps d'y réfléchir et d'en discuter avec les autres membres du conseil d'établissement avant d'intervenir.

8.3 Des représentants des membres du personnel

Madame Caroline Côté parle d'une activité spéciale en astronomie qui a été faite en septembre avec l'astrolab Aster et de ce qui s'en vient à l'école dans les prochaines semaines. Elle nomme le fait que les parents recevront la première communication bientôt au mois d'octobre. Les enseignantes se préparent tranquillement pour l'Halloween.

Madame Rawia fait un retour sur les tout premiers après-midis au service de garde pendant les rencontres CAP des enseignants. Les activités ont été sous la thématique de l'année (l'astronomie) pour les petits. Les grands, quant à eux, ont fait une sortie au boisé des Compagnons. Le 22 septembre, les enfants inscrits au SDG sont allés à la ferme Genest. Le 20 octobre, il y aura une sortie au Quillorama Duplessis.

8.4 De la trésorière

Le budget du CE pour la présente année scolaire tourne autour de 900\$. Il sera remis sous peu dans le budget de l'école.

8.5 De la directrice

Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons plus de 350 élèves dans l'école. Il ne reste que quelques places dans deux niveaux. Donc, presque toutes les classes sont pleines. Il y a eu environ une cinquantaine de transferts depuis juin. Les transferts des frères et sœurs se font difficilement. Nous devons maintenant parfois envoyer des enfants d'une même famille dans deux écoles différentes.

Nous avons finalement une secrétaire. Nous avons aussi une équipe pratiquement complète et très motivée.

1. DIVERS

10.1 Formation des membres du conseil d'établissement

La présidente présente une formation en ligne qu'il est obligatoire de faire pour être membres du CE.

10.2 Bilan Assemblée générale

Au moins 50 participants sont venus à l'assemblée générale. Suite au sondage de l'évaluation de la rencontre, seulement une quinzaine de personnes ont donné leur opinion. Mme la présidente nous présente les résultats qui sont positifs sauf pour la confiance envers les représentants des parents. Une explication à cette situation est amenée : les membres du CE ne se sont pas levés pour se présenter lors de cette rencontre et cela devra être corrigé l'an prochain pour améliorer la confiance des gens envers leurs élus.

Peu de gens sont restés pour la présentation sur l'évaluation, mais ceux qui sont restés à cette deuxième partie sont restés captifs par la présentation qui était fort intéressante.

10.3 Projet éducatif

Madame Valérie travaille sur le projet éducatif de l'école pour le présenter au CE au mois de novembre.

10.4 Agrandissement de l'école

En septembre, au moins sept contracteurs sont venus visiter l'école pour évaluer l'ampleur des travaux et décider s'ils voulaient présenter une soumission en réponse à l'appel d'offre pour l'agrandissement.

À cause de l'hiver, les travaux devraient commencer en avril. Un stationnement temporaire sera alors fait en façade de l'école. Le centre de services pense que les travaux pourraient être finis pour la rentrée 2025-2026. Si ce n'est pas le cas, il pourrait tout de même être possible d'intégrer tous les élèves pour cette rentrée. Sinon, il est aussi possible qu'une partie des élèves n'entrent qu'en janvier. Le budget des travaux a été augmenté considérablement depuis le début du projet pour le bonifier, mais surtout à cause de l'augmentation des coûts des matériaux entres autres..

8.5 Parascolaire

Nous avons essayé d'alterner entre des activités culturelles et des activités sportives entre les journées de la semaine.

8.6 Budget 2022-2023

L'année scolaire dernière, notre école a terminé l'année en déficit parce que plusieurs élèves avaient besoin de soutien individualisé pour bien interagir avec les autres et pour réussir. La direction de l'école a donc choisi d'offrir plus de service que le budget ne le permettait pour répondre aux besoins des enfants et de leurs enseignants.

8.7 Projet sécurité routière

Pas de suivi pour l'instant. Les infos viendront au prochain CE.

8.8 suivis du CÉ dans le Bavard

Il est proposé qu'il y ait de l'information sur l'agrandissement de l'école transmise aux parents par le biais du Bavard. Madame Valérie Gauthier trouve que c'est une excellente idée.

Il est aussi proposé que nous nommions les représentants du CE dans le prochain Bavard.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CE-23/10-10

**Mme Carole Côté propose la levée de l'assemblée et Madame Gitane Boivin l'adopte.
Heure de levée 20h51**

Saut de page

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
23/24-01	02-10-23	Adoption de l'ordre du jour
23/24-02	02-10-23	Adoption du procès-verbal
23/24 -03	02-10-23	Adoption du calendrier des rencontres 2023-2024
23/24 -04	02-10-23	Adoption des règles de régie interne

23/24 -05	02-10-23	Adoption des règles d'élection
23/24 -06	02-10-23	Adoption de la classe neige des 4e année
23/24 -07	02-10-23	Adoption de la classe verte des 5e année
23/24 -08	02-10-23	Adoption du marché de Noël
23/24 -09	02-10-23	Adoption de la vente de billets pour gagner la maison Maurice Tanguay au profit des classes des étoiles
23/24 -10	02-10-23	Levée de l'assemblée